

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 21 SEPTEMBRE 2012 A 19 HEURES 30.**

**Présents** : M. Jacques CHOLLET, Mme Catherine PASQUET, M. Michel GODELU  
M. Alain THEBAULT, Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, M. André  
PACYNA, Mme Stéphanie NEDEAU, Mme Flora GAUTHIER- LAURENT, Mme  
Caroline BASTIEN-DERRIEN.

**Absents excusés** : Mme Jacqueline ROUAULT, Mme Dominique LAVEAU,  
M. Serge BUFFET, M. Jean-Pierre BONAMY.

**Secrétaire de séance** : M. Michel GODELU.

Pouvoir de Mme Jacqueline ROUAULT à M. Michel GODELU.  
Pouvoir de Mme Dominique LAVEAU à M. Jacques CHOLLET.  
Pouvoir de M. Serge BUFFET à M. André PACYNA.

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le prochain conseil aura lieu soit le 30 novembre 2012, soit le 07 décembre 2012 à 19 heures 30.

**Approbation du Procès Verbal Du Conseil Municipal du 22 Juin 2012**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 22 juin 2012.

**FINANCES**

- **Budget Communal** : Etat des finances au 20 septembre 2012

M. le Maire donne l'état des finances du budget communal au 20 septembre 2012.

Fonctionnement : Dépenses : 446 656,01 €  
Recettes : 568 134,55 €

Investissement : Dépenses : 78 012,39 €  
Recettes : 314 071,42 €

- **Décision Modificative** :

M. le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget communal 2012.

Section d'investissement en Dépenses

Compte 2051 (Concessions et droits similaires) : + 2 800.00 €

Compte 2315 (Installations, matériels et outillages techniques) : - 2 800.00 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise à l'unanimité cette décision modificative.

- **Frais d'écolage** :

M. le Maire fait part au conseil municipal que la mairie de Bourges demande le remboursement des dépenses annuelles de fonctionnement dues pour la scolarisation d'un enfant résident sur la commune d'Allogny, qui a une dérogation réglementaire pour l'école Marcel Sembat, pour l'année scolaire 2011-2012.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser la somme demandée par la municipalité de Bourges, soit 200.89 €.

#### **- Contrat Bouygues**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, explique au conseil municipal que Bouygues Télécom a décidé de céder son pylône situé route de Méry es Bois à ALLOGNY à sa filiale France Pylônes Services afin de permettre le développement et l'évolution de ses services.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'avenant, de transfert de l'ensemble des obligations de la convention d'occupation du domaine public du 28 décembre 2004, qui autorise Bouygues Télécom à transférer à la société France Pylônes Services ses droits et obligations.

#### **- Annulation location salle polyvalente « Heure Bleue »**

M. le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre d'un particulier qui suite à des problèmes familiaux est contraint d'annuler son mariage prévu le 22 septembre 2012. Ce dernier ayant loué la salle polyvalente souhaite le remboursement de sa caution.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser la somme déjà perçue.

#### **- Vente de Mobilier**

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, fait part au conseil municipal que la commission bâtiment a proposé de vendre les anciennes tables et chaises de la cantine.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, émet un accord de principe et autorise M. André PACYNA, Maire-Adjoint à effectuer toutes les démarches nécessaires.

### **ASSOCIATION ET COMMUNICATION :**

#### **- Comice 2013**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que :

- le thème retenu pour le Comice 2013, qui aura lieu le 25 août 2013, est « Pays et Danses du Monde ».

- la commune d'Allogny a choisi de présenter comme pays « Les Antilles ».

- la commune d'Allogny ne présentera pas de char mais une animation burlesque, « La Mékanibulle ».

- le bal de l'élection de la Reine d'Allogny est fixé au samedi 27 avril 2013 avec la participation de l'orchestre « Joël PASQUET ».

- les jeunes filles d'Allogny de 16 à 22 ans peuvent s'inscrire pour se présenter à cette élection.

- la prochaine réunion du comité d'organisation au niveau du canton est programmée le mardi 9 octobre à 18h30 St Palais.

#### **- Remerciement des associations**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que FACILAVIE et l'Association Bibliothèque Culture remercient la municipalité pour l'attribution d'une subvention en 2012.

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que la subvention prévue au budget 2012 à l'attention de l'USEP du secteur de St Martin d'Auxigny va être versée.

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que la demande de subvention de l'école de musique de St Martin d'Auxigny va être étudiée lors de la prochaine réunion de sa commission.

#### **- Journal de fin d'année**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que :

- le lancement de la fabrication du journal allait débuter en octobre pour une distribution début janvier.
- que les rapporteurs de commissions allaient être mis à contribution pour un compte-rendu de leurs activités.

### **VOIRIE-TERRAINS COMMUNAUX :**

#### **- Mise à jour des servitudes d'intérêt public**

M. le Maire fait part au conseil municipal que l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) a informé les services de la Direction Départementale de l'Équipement de l'instauration par décret du 3 février 2012 des servitudes de protection contre les obstacles sur le parcours du faisceau hertzien de Vierzon / Le petit rateau (n° ANFR 018 014 0066) à Neuvy deux Clochers / Les usages (n° ANFR 018 014 0068). Cette servitude sera ajoutée en annexe du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Allogny.

#### **- Vente d'un terrain d'un particulier**

M. le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de M. PRONKO Pierre qui souhaite vendre les parcelles C n°167 (455m<sup>2</sup>) et C n°168 (130m<sup>2</sup>) pour la somme de 1 000 €.

M. le Maire rappelle que ces parcelles sont intéressantes pour l'amélioration de la sécurité routière et qu'elles ont été classées « emplacement réservé pour équipement public » lors de l'établissement du PLU de 2007.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acheter ces parcelles, autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires, de prendre en charge les frais de notaires.

#### **- Point sur les travaux de sécurité routière**

M. Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

- que les travaux de sécurité routière de la route d'Henrichemont et l'aménagement de la place de l'abreuvoir sont terminés.
- qu'en ce qui concerne la route de Vierzon les travaux vont commencer début novembre 2012.

### **SCOLAIRE ET SOCIAL**

#### **- Point sur la rentrée 2012**

M. le Maire informe le conseil municipal :

- que l'école d'Allogny accueille cette année 96 enfants répartis sur 4 classes.
- qu'un nouvel instituteur enseigne aux élèves de la maternelle.

### **- Point sur la cantine garderie**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'environ 50 enfants déjeunent à la cantine. Trois personnes d'une entreprise d'insertion (ASER) viennent compléter l'équipe actuellement en poste.

## **BATIMENTS COMMERCE :**

### **- Point sur les travaux**

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que

- les travaux prévus à l'école du bas (rénovation des sanitaires) sont terminés.
- la partie du mur du cimetière prévue à la rénovation est terminée.
- les nouvelles chaises de la salle du conseil municipal sont commandées.
- des barres anti panique et des stores seront posés sur les portes de l'école du haut.
- le columbarium et le jardin du souvenir seront installés prochainement.
- le problème de gel dans les canalisations d'eau du grenier de la salle polyvalente est à l'étude.
- qu'avec M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, ils vont étudier les systèmes d'alarme de la salle polyvalente.
- que suite au bilan annuel de consommation électrique, la puissance du compteur de l'école et de la mairie va être ramenée à 36 KWA au lieu de 42 KWA actuellement.

Le retour sur investissement se fera au bout de la 3<sup>ème</sup> année.

### **- Vente de l'ancien atelier municipal**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a signé l'acte de vente entre la commune d'Allogny et Hitaction le 11 septembre 2012.

## **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

### **- Etat des finances au 20 septembre 2012**

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, donne l'état des finances du budget assainissement au 20 septembre 2012.

Exploitation :	Dépenses :	24 955,95 €
	Recettes :	22 942,34 €

Investissement :	Dépenses :	61 132,29 €
	Recettes :	152 572,88 €

### **- Décision modificative**

M. le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget assainissement 2012.

Section d'investissement

Dépenses

Compte 2762 (Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.) : - 29 740.00 €

Compte 2762 041 (Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A) : 29 740.39 €

Compte 203 (Frais d'Etudes) : + 2 000.00 €

Compte 2313 (Constructions) : - 2 000.00 €

Compte 2803 041 (Frais d'Etudes) : 1 105.10 €

## Recettes

Compte 2156 (Matériel spécifique d'exploitation) : -29 740 .00 €

Compte 2315 041 (Installations, matériel et outillage technique) : 29 740.39 €

Compte 2808 041 (Autres immobilisations incorporelles) : 1 105.10 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise cette décision modificative.

### **- PLU : modification de règlement de la Zone de la Station d'Épuration**

M. le Maire informe le conseil municipal que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve et sans recommandation concernant l'ajout d'une ligne en fin de l'article A2 du règlement de la zone A, à savoir : « Les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêts collectifs ».

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est présentée ;

### **- Point sur l'avancement du dossier de construction de la station d'épuration**

M. André PACYNA, Maire-adjoint, informe le conseil municipal :

- que 5 dossiers d'appel à candidatures ont été reçus, 3 ont été retenus. Ces derniers devront envoyer leur dossier de consultation avant le 9 novembre 2012 12h.

- qu'une réunion a eu lieu au Conseil Général le 14 septembre dernier afin de sensibiliser les élus sur l'impact que l'investissement représenté par la construction d'une nouvelle unité de traitement aura sur la facture des assujettis à l'assainissement collectif.

- que les travaux de constructions pourraient débuter en mars 2013

### **- Vote du rapport 2011 établi par la DDT**

M. le Maire présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune d'Allogny.établi avec l'aide de la la Direction Départementale des Territoires, assistant conseil auprès de notre collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune d'Allogny.

## **PERSONNEL**

### **- Nomination d'un adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> classe.**

M. le Maire informe le conseil municipal que Mme BON Karima a réussi son examen professionnel d'adjoint professionnel de 1<sup>ère</sup> classe.

Après en avoir délibéré (une abstention) le conseil municipal souhaite que Mme BON Karima accède à ce grade et effectue 30 heures par semaine dans cet emploi.

## **AFFAIRES EXTERIEURES**

### **- CCTV : Broyeurs**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une convention de prêt pour la mise à disposition d'un broyeur à végétaux aux habitants de la commune d'Allogny va être envoyée à la CCTV pour étude.

#### **- SDE 18 : Modification des statuts**

M. le Maire informe le conseil municipal que le SDE18 doit modifier ses statuts suite au changement d'adresse de son siège social qui est désormais implanté au 7 rue Maurice Roy à BOURGES.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la modification des statuts du SDE18.

#### **- Conseil Général : Fonds de solidarité de logement**

M. le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre du Conseil Général qui accepte de lui communiquer le nom des demandeurs du Fonds de Solidarité de Logement.

Au vue de ces informations et après en avoir délibéré le conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention.

#### **- Syndicat de transport Scolaire ; élection de deux délégués**

M. le Maire informe le conseil municipal que suite à la modification du périmètre du Syndicat Intercommunal de transports scolaires de Saint Martin d'Auxigny il convient de déterminer le nombre de délégués qui représentera la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à deux le nombre de délégués.

#### **- Safer du Centre**

M. le Maire informe le conseil municipal de la vente d'un bien sur la commune.

#### **- SIAEP : Rapport 2011**

M. le Maire, présente au conseil municipal le rapport établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Vignoux sur Barangeon.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, ce rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2011.

#### **- Syndicat de Sologne du Cher : Dissolution**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu l'arrêté portant cessation d'activité du Syndicat Intercommunal à vocation multiple d'études et d'aménagement de la Sologne du cher.

#### **- Trésor Public de St Martin d'Auxigny**

M. le Maire fait part au conseil municipal que malgré les démarches déjà entreprises par les maires de la Communauté de Communes en Terres Vives, le projet de fermeture de la trésorerie de St Martin d'Auxigny, au profit d'un regroupement à la Trésorerie des Aix d'Angillon est toujours d'actualité.

Après en avoir délibéré le conseil municipal se prononce, à l'unanimité, contre la fermeture de la Trésorerie de St Martin d'Auxigny.

#### **- Remerciements divers**

M. le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de Mme GERMAIN Jeanne-Irène pour la pose d'un panneau « attention chevaux ».

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire informe le conseil municipal :

- qu'il est mis à disposition du public jusqu'à fin mai 2013, le rapport et les conclusions de l'enquête publique organisée dans le cadre de l'élaboration du Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux du Cher.

- que dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) il va bientôt être mis en œuvre le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

- qu'une Kinésithérapeute souhaite s'installer sur la commune.

- que le jeudi 11 octobre 2012 aura lieu à la salle polyvalente une réunion organisée par l'association des Maires du Cher sur les mariages forcés.

La séance est levée à 21 heures 45.